

# Le don de livres au Québec à des fins humanitaires

## Book Gifts as a Humanitarian Gesture

## Donación de libros con fines humanitarios

Sylvain Gaudreault

Volume 46, numéro 4, octobre–décembre 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030619ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030619ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Gaudreault, S. (2000). Le don de livres au Québec à des fins humanitaires. *Documentation et bibliothèques*, 46(4), 181–186. <https://doi.org/10.7202/1030619ar>

### Résumé de l'article

Le présent texte s'attarde au don de livres en territoire québécois sous trois aspects : la provenance des dons (individus ou institutions), les quantités et la redistribution par des organismes structurés. Sans prétendre à une étude exhaustive de cette réalité, nous aborderons dans un premier temps la situation générale du livre au Québec, vue sous l'angle du don. Cela nous conduira à survoler quelques cas d'organismes qui font la cueillette des livres et à examiner ce qu'ils en font. Sur ce point, nous nous attarderons en particulier à la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager. Nous verrons les origines et la mission de cet organisme, ses réalisations et ses projets. Il sera également question de son fonctionnement, surtout en ce qui concerne le tri des livres, ce qui représente le principal défi quand les dons se font nombreux.

## Le don de livres au Québec à des fins humanitaires

Sylvain Gaudreault

Directeur général (1999- janvier 2001)

Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager

---

*Le présent texte s'attarde au don de livres en territoire québécois sous trois aspects : la provenance des dons (individus ou institutions), les quantités et la redistribution par des organismes structurés. Sans prétendre à une étude exhaustive de cette réalité, nous aborderons dans un premier temps la situation générale du livre au Québec, vue sous l'angle du don. Cela nous conduira à survoler quelques cas d'organismes qui font la cueillette des livres et à examiner ce qu'ils en font. Sur ce point, nous nous attarderons en particulier à la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager. Nous verrons les origines et la mission de cet organisme, ses réalisations et ses projets. Il sera également question de son fonctionnement, surtout en ce qui concerne le tri des livres, ce qui représente le principal défi quand les dons se font nombreux.*

---

### **Book Gifts as a Humanitarian Gesture**

*The following article discusses book gifts in Québec under the following aspects: the source of the gifts (individuals or institutions), the quantities and the redistribution by organisations. While not an exhaustive study, we will provide an overview of the current situation of the book in Québec, as seen from the angle of the gift. This will allow us to describe the activities of several organisations that collect books. In this regard, we will pay particular attention to the Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager. The origins, mission, accomplishments and projects of this organisation will be presented. Its operations, especially those regarding the sorting of books, will be analysed, as this activity becomes a major challenge when gifts become numerous.*

### **Donación de libros con fines humanitarios**

*Este texto estudia la donación de libros en el territorio de Quebec, tomando en cuenta tres aspectos: el origen de las donaciones (individuos o instituciones), las cantidades y la redistribución por parte de organismos. Sin pretender hacer un estudio exhaustivo de esta situación, abordaremos en un primer momento la situación general del libro en Quebec, visto desde el ángulo de la donación. Esto nos llevará a ver en términos generales algunos casos de organismos que recogen libros y a examinar lo que hacen con ellos. Al respecto, consideraremos en particular la Fondation des parlementaires québécois, Cultures à partager (Fundación de Parlamentarios Quebequenses). Analizaremos los orígenes y la misión de este organismo, sus realizaciones y proyectos. También veremos su funcionamiento, especialmente la clasificación de libros, lo que constituye el principal desafío cuando hay grandes donaciones.*

André Gaulin, ex-député à l'Assemblée nationale du Québec et membre du conseil d'administration de la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager, a écrit: «*Il en est d'un livre comme du pain: on ne le jette jamais.*»

Il est vrai que le livre est un objet qui compte de nombreuses vies. Une fois lus, certains livres demeurent longtemps dans des bibliothèques privées, jusqu'à ce que le propriétaire se décide à s'en départir ou à les prêter. D'autres livres appartiennent à la collectivité, par l'intermédiaire des bibliothèques publiques ou des établissements scolaires. D'autres livres encore passent par de nombreuses mains et résistent au temps. C'est ainsi qu'il circule encore couramment au Québec des livres

qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Tous ces livres ont une grande valeur en raison de leur contenu et de l'ouverture sur le monde qu'ils rendent possible.

Par ailleurs, d'autres parties du monde ont un besoin criant de livres. On pense ici aux pays du Sud<sup>1</sup> qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.

Dans cet esprit, le présent texte s'attarde au don de livres au Québec sous trois aspects: la provenance des dons (individus ou institutions), les quantités et la redistribution par des organismes structurés.

Sans prétendre à une étude exhaustive de cette réalité, nous aborderons dans un premier temps la situation générale du livre au Québec, vue sous l'angle du don. Cela nous conduira à survoler quelques

cas d'organismes qui font la cueillette des livres et à examiner ce qu'ils en font. Sur ce point, nous nous attarderons en particulier à la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager: ses origines et sa mission, ses réalisations et ses projets. Il sera également question de son fonctionnement, surtout en ce qui concerne le tri des livres, ce qui représente le principal défi.

---

1. Expression consacrée dans le milieu de la coopération internationale. L'expression «pays du Sud» est de plus en plus préférée à «pays en développement» ou à «pays du Tiers-Monde»; la notion de développement étant très relative d'une culture à l'autre. La dénomination «pays du Sud» fait aussi référence aux relations Nord/Sud et au rôle des pays du Nord versus celui des pays du Sud.

## L'état de la situation : l'offre et la demande

### L'offre de livres usagés au Québec

Le livre, comme matière réutilisable, n'est pas une denrée rare au Québec. La source même des livres est abondante.

Il est bien connu qu'en ce qui concerne la littérature, il se publie plus de livres au Québec qu'en France ou aux États-Unis, toutes proportions gardées. On publie effectivement 502 titres par million d'habitants au Québec, contre 395 pour la France et 200 pour les États-Unis<sup>2</sup>. Le territoire québécois compte 127 librairies de livres neufs, 167 bibliothèques publiques ayant des ventes de livres élagués et 123 librairies de livres usagés<sup>3</sup>. Ces chiffres permettent d'affirmer que l'abondance des livres est un fait. Les consommateurs achètent régulièrement des volumes neufs ou usagés, ce qui permet de croire à la pérennité probable de l'approvisionnement auprès du public.

De plus, bon nombre d'établissements procèdent à un élagage régulier de leurs bibliothèques : réseau des bibliothèques publiques, commissions scolaires, cégeps, universités, communautés religieuses, etc. En ce qui concerne les bibliothèques publiques, l'application systématique des normes d'élagage engendrerait le retrait annuel d'environ 730 000 livres des rayons<sup>4</sup>. Du côté des commissions scolaires, l'actuelle réforme provoquera la mise au rancart d'environ 4 000 000 de manuels. Il faut également compter sur tous les particuliers qui possèdent des bibliothèques et qui veulent faire de la place pour des nouveaux livres ou dont les héritiers ne savent qu'en faire.

Ces milieux ne veulent pas laisser nécessairement leurs livres au plus offrant parmi les libraires de livres usagés. En effet, d'aucuns considèrent le livre comme un bien précieux qu'on peut difficilement marchander. Du côté de certaines institutions, comme les commissions scolaires, on s'interdit formellement de remettre dans l'économie marchande des livres ayant appartenu à l'État ou à la collectivité. Il en est de même du côté des maisons d'édition qui détruisent des grandes quantités de livres neufs invendus dans les librairies.

L'offre de livres d'occasion au Québec serait donc abondante. Il est cependant périlleux de vouloir l'évaluer avec précision.

Il existe des centaines de librairies privées qui récoltent des livres usagés sur tout le territoire québécois. Mais, dans le secteur non lucratif, peu d'organismes se sont donnés la mission de collecter ces livres pour leur donner une seconde vie ou pour s'en faire un outil de financement. Nous approfondirons cet aspect un peu plus loin.

Pourtant, la demande de livres d'occasion est réelle. On peut distinguer deux clientèles : le marché domestique et la coopération internationale.

### La demande et le marché domestique

Sur le marché domestique, il y a d'abord les consommateurs friands de bouquins de première ou de seconde main. Les bas prix attirent ces consommateurs, mais aussi les perles rares ou les pièces du patrimoine imprimé qu'on peut dénicher. Par exemple, en l'espace de deux ou trois jours, les « biblio-ventes » des réseaux de bibliothèques publiques réalisent plusieurs milliers de dollars de revenus en vendant leurs livres élagués, notamment en Outaouais et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il y a ensuite les groupes communautaires sans but lucratif. Plusieurs d'entre eux, dont la mission est l'alphabétisation des adultes, sont intéressés à posséder une bibliothèque pour leurs apprenants, et ce, dans les limites de leur budget réduit. Les besoins de ces groupes sont énormes : près d'un million de Québécois sont considérés comme analphabètes.

### La coopération internationale

Si la demande en livres d'occasion semble importante au Québec, elle est énorme dans les pays du Sud. On estime que 855 millions de personnes dans le monde (près du sixième de l'humanité) sont fonctionnellement analphabètes en l'an 2000. De ce nombre, plus de 130 millions d'enfants — dont environ 73 millions de filles — en âge de fréquenter l'école grandissent en marge de la scolarisation de base. À cela, il faut ajouter tous les en-

fants qui fréquentent des écoles dont les classes sont surchargées, les bâtiments, médiocres et le matériel, rare. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les enfants apprennent peu. Plus spécifiquement, en Afrique subsaharienne, le taux de scolarisation au primaire est près de 60 %, ce qui veut dire que plus de 40 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école n'y vont pas. Chez ceux qui la fréquentent, le tiers décroche avant d'avoir réussi la cinquième année. En outre, des disparités existent entre les milieux urbains et les milieux ruraux, ces derniers accusant un retard dans les inscriptions à l'école primaire allant jusqu'à 49 points de pourcentage dans le cas, par exemple, du Burkina Faso<sup>5</sup>.

Le nombre de livres publiés dans les pays du Sud est aussi un indice révélateur du besoin de publications dans ces régions. Au Niger, en 1991, on comptait seulement cinq titres publiés pour une population de 9 400 000 habitants. Le Bénin faisait meilleure figure en 1994 avec 84 titres publiés pour une population d'environ 5 500 000 habitants<sup>6</sup>.

Il suffit de se rendre dans un pays du Sud pour constater les besoins immenses en livres, que ce soit des manuels scolaires ou des livres plus généraux destinés à une clientèle adulte. Toutefois, pour les organisations québécoises qui désirent poser un geste de solidarité à l'endroit des populations les plus démunies, le défi est triple : tri et classement des livres, financement du transport des conteneurs et identification des garanties de réception et de bonne utilisation dans le pays bénéficiaire. L'envoi sur place d'un représentant étant

2. Conférence donnée par Jean-Claude Larouche, éditeur (Les Éditions JCL), à l'occasion de la Journée mondiale du livre, 23 avril 1999, à Chicoutimi, devant les membres de la Société d'études et de conférences, section Saguenay-Lac-Saint-Jean.
3. Ces informations proviennent de diverses sources : *Le Répertoire des membres 1999-2000* de l'Association des libraires du Québec, le Réseau québécois des bibliothèques publiques et des sites Internet : *Le Toit rouge, bottin des libraires qui vendent des livres usagés ; Les bouquineries et librairies (Quartier Plateau Mont-Royal) ; Confrérie de la librairie ancienne du Québec*.
4. Cette information a été communiquée à la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager par Denis Boisvert, président de l'association Les bibliothèques publiques du Québec. La norme dont il est question n'est cependant pas appliquée systématiquement.
5. *La situation des enfants dans le monde 1999*, UNICEF, 1999, pp. 7-12.
6. *L'État du monde 1998*, Éditions La Découverte/Éditions du Boréal, 1997, 704 p.

très dispendieux, il faut s'assurer que les partenaires locaux sont fiables et que les livres expédiés répondent vraiment aux besoins.

## Organismes et réalisations

### CODE

En 1959, le docteur Roby Kidd et d'autres bénévoles ne sont pas restés insensibles aux besoins criants de matériel éducatif des pays en développement d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. C'est ainsi qu'est né, dans un sous-sol d'église de Toronto et avec peu de moyens, le Centre du livre outre-mer, qui deviendra par la suite l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement (CODE en anglais). Peu à peu, des comités de bénévoles à travers le Canada ont commencé à solliciter, emballer et expédier des livres, là où le besoin était perçu.

Au cours des années 1960 et 1970, CODE commence à recevoir des subventions, entre autres du Bureau d'aide extérieure du Canada devenu l'ACDI (Agence canadienne pour le développement international), pour l'aider à réaliser sa mission. L'organisme a maintenant un réseau de dix centres régionaux d'Halifax à Vancouver. Il œuvre dans une dizaine de pays du Sud, dont deux francophones (le Mali et le Sénégal).

Au cours de l'année financière 1998-1999, les efforts de développement menés par CODE ont permis d'expédier 337 765 livres nord-américains et d'acheter 100 000 livres en langues locales et nationales<sup>7</sup>. Les livres expédiés proviennent en majeure partie de la Banque internationale de livres (BIL).

Depuis la fin des années 1980, l'organisme fonctionne en collaboration avec deux organisations indépendantes. D'abord, une compagnie à but lucratif, CODE inc., acquiert et expédie son matériel et celui d'autres donateurs. Les profits servent à financer les projets de développement de CODE outre-mer. Ensuite, la BIL achète des livres neufs provenant des surplus d'éditeurs américains et canadiens. CODE et la BIL sont affiliés. Ainsi, à partir des installations de la BIL à Baltimore (Maryland), CODE choisit les quantités de livres et les titres les plus appropriés à ses projets de

développement. La BIL maintient un stock d'environ 1,2 million de livres. Environ 10% de ces livres sont en français. En 1998-1999, la BIL a expédié 21 conteneurs aux partenaires africains et antillais de CODE. Un conteneur contient environ 20 000 livres.

CODE est essentiellement implanté au Canada anglais. Son action porte surtout sur les livres neufs de langue anglaise provenant des surplus d'éditeurs américains et canadiens et récoltés par la BIL.

### La Bouquinerie du Bonheur

En 1992, quelques personnes désireuses d'aider les gens qui vivent des problèmes d'alcool ou de drogues s'assoient autour d'une même table. Elles décident alors, grâce à la vente des livres usagés, de tenter de recueillir des fonds pour aider leur clientèle cible. C'est ainsi qu'est née la Bouquinerie du Bonheur. À l'initiative de Jean-Marie Landry et avec l'appui de nombreux bénévoles, l'organisme a été créé officiellement en 1994.

La mission de la Bouquinerie est de favoriser l'insertion sociale et économique des gens qui ont des problèmes de dépendance à l'alcool ou aux drogues. Par la collecte, le tri et le recyclage des livres qui constituent son produit de mise en marché, le groupe a ainsi un moyen d'accomplir sa mission. Les participants développent le sens du travail, le service à la clientèle, la gestion d'un inventaire, le classement, la mise en marché, etc.

La Bouquinerie du Bonheur est établie dans la grande région de Québec. Elle compte quatre succursales dans lesquelles on vend des livres, des revues, des cassettes et des disques d'occasion. Un centre de tri est aussi en expansion. Le stock de livres, revues et disques s'élève à près de 600 000 unités.

Les sources d'approvisionnement et le marché de la Bouquinerie du Bonheur sont plutôt localisés; cependant, des projets d'entente sont envisagés avec la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager de sorte que la Bouquinerie pourra bientôt contribuer à l'envoi de livres à l'étranger. En outre, on entend développer davantage l'aspect recyclage des livres au cours des années à venir.

## D'autres initiatives d'organisations ou de personnes

Au Québec, quelques organisations et individus ont déjà expédié et expédient encore des livres usagés à l'étranger.

C'est le cas, par exemple, de la Fondation Paul-Gérin-Lajoie, de Terre sans frontières (TSF) et de Collaboration Santé Internationale (CSI.). Cependant, pour ces organisations, l'envoi de livres constitue une activité accessoire ou secondaire par rapport à leurs activités principales, la gestion de projets de développement structurants ou l'envoi d'équipements médicaux dans les pays les plus démunis.

Il est certain que d'autres organisations privées québécoises ont expédié des livres au fil des années. Mais aucune d'entre elles ne l'a fait de façon prioritaire ou concertée avec d'autres.

Il en est de même des communautés religieuses. Plusieurs d'entre elles, qu'elles soient féminines ou masculines, ont des missionnaires dans les pays d'Afrique ou d'Amérique. À l'occasion, ces communautés expédient des biens par l'intermédiaire de leurs membres. Toutefois, il s'agit là encore d'activités ponctuelles.

Également, nous avons relevé des initiatives d'individus agissant seuls ou entourés de quelques bénévoles. Dans ces cas, il s'agit de professionnels collectant des livres dans un domaine précis (psychologie, droit, médecine, etc.), de jeunes retraités ayant une relation particulière avec un pays<sup>8</sup> ou encore d'immigrants établis au Québec et désirant soutenir l'éducation dans leur pays d'origine.

7. *Rapport annuel 1998-99*, CODE, 8 p.

8. À titre d'exemple, nous pouvons signaler l'existence de Partage Québec-Guinée, un organisme présidé par Claude Lescan. Ce dernier connaît bien la Guinée et son ambition est de collecter des livres pour les expédier dans ce pays.

## La Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager

### La création de la Fondation

En mai 1997, Jeanne L. Blackburn, alors députée de Chicoutimi et présidente de la Commission permanente de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, effectue un séjour à Madagascar à titre de représentante de la ministre de l'Éducation à la réunion du Bureau de la Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFEMEN). Lors de ce voyage, elle a l'occasion de visiter, entre autres, le Centre Jacques-Couture<sup>9</sup>.

Lors de la visite du Centre, madame Blackburn constate que les tablettes de la bibliothèque sont vides, faute de moyens financiers pour les garnir. Or, il y a au Québec une abondance d'ouvrages, neufs et usagés, qui ne demandent qu'à avoir une deuxième vie.

À son retour au Québec, elle discute avec des collègues parlementaires et les sensibilise à l'urgence d'expédier des livres éducatifs au Centre Jacques-Couture. Ensemble, ils conviennent d'organiser une collecte de livres dans chaque région du Québec. Ainsi, un comité de coordination se met à l'œuvre avec des députés collaborateurs. L'objectif initial est de constituer un fonds d'environ 5 000 livres. Les sujets de ces livres sont très variés. Ils touchent, notamment l'apprentissage de la langue française, la littérature québécoise, les soins de santé, les métiers et les différentes techniques.

La réponse est très généreuse dans toutes les régions du Québec, de sorte que l'objectif fixé est largement dépassé. De fait, madame Blackburn recueille plus de 50 000 livres. Ce succès lui permet d'expédier des livres à Madagascar mais aussi de répondre à d'autres demandes. C'est ainsi que plus de 30 000 titres sont acheminés en Afrique grâce à l'appui de Collaboration Santé Internationale de Québec.

En raison, d'une part, de l'abondance de volumes reçus au bureau de madame Blackburn à la suite du lancement de la collecte pour Madagascar et, d'autre part, de l'accroissement du nombre de demandes d'aide provenant de divers pays du Sud, le comité de coordination a pris la décision

de mettre en place une structure permanente.

C'est ainsi qu'au moment où d'autres envois sont réalisés sous la supervision de CSI, un conseil d'administration provisoire se constitue, sous la présidence de madame Blackburn, pour fonder une nouvelle organisation non gouvernementale. Les lettres patentes créant officiellement la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager sont émises le 8 septembre 1998. Le choix du nom de la Fondation résulte, d'une part, d'une volonté ferme des administrateurs de faire ressortir la réciprocité dans la diffusion des produits culturels (livres, disques, logiciels, vidéos, etc.) entre le Québec et les pays du Sud et, d'autre part, du souhait exprimé par les administrateurs de rendre public l'engagement des parlementaires.

La mission éducative de la Fondation transcende les partis politiques et se veut une façon, pour les femmes et les hommes politiques de toutes appartenances, d'être solidaires dans l'établissement d'un partenariat égalitaire avec les populations des pays du Sud.

Depuis l'émission des lettres patentes, les administrateurs, le personnel et les bénévoles sont à l'œuvre pour collecter les livres, les trier, accroître le financement de la Fondation et, surtout, répondre aux demandes qui se font de plus en plus nombreuses et pressantes.

Aujourd'hui, la Fondation dispose d'un stock de plus de 200 000 livres dans trois entrepôts (Chicoutimi, Longueuil et Montréal). En plus de quelques salariés, des équipes de bénévoles dévoués, provenant surtout des rangs de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ), travaillent au traitement des volumes. La direction générale, située à Chicoutimi, coordonne le tout, répond aux demandes et voit au suivi des dossiers. Avec son expérience de députée et de ministre, madame Blackburn s'est entourée d'ex-collègues et de parlementaires actuels au sein du conseil d'administration et de l'Assemblée des gouverneurs, une instance de prestige dans ce dernier cas.

### La mission et les objectifs

Dans le cadre de sa mission générale qui est de promouvoir l'éducation, l'apprentissage de la lecture, la protection de l'environnement ainsi que la solidarité entre les populations du Sud et les Québécoises et

Québécois, la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager poursuit les objectifs suivants :

- Expédier et distribuer des produits culturels ou éducatifs à des partenaires comptant parmi les plus démunis des pays du Sud (organisations de base, sociales et communautaires), selon les demandes et à partir de critères de sélection précis basés sur des relations équitables entre le Nord et le Sud ;
- Servir d'intermédiaire pour faire entrer et diffuser au Québec des produits culturels ou éducatifs provenant des partenaires des pays du Sud ;
- Favoriser une distribution équitable des livres dans une grande variété d'établissements : écoles, centres culturels, bibliothèques de villages, dispensaires, etc. ;
- S'assurer de la réussite des projets, c'est-à-dire que les produits culturels ou éducatifs arrivent au bon endroit et qu'ils soient utilisés selon les fins prévues ;
- Coopérer avec d'autres organismes de solidarité internationale œuvrant dans les mêmes pays que la Fondation ;
- Éviter de dilapider le patrimoine québécois en conservant les livres anciens dans leur région d'origine au Québec ;
- Recycler le papier des livres et des périodiques qui ne peuvent être expédiés aux pays du Sud.

### Le réseau québécois de collecte

L'expérience acquise par la Fondation depuis 1997 a démontré qu'il existe un réel besoin en matière de récupération de livres et de périodiques, et ce, à la grandeur du Québec. À l'exception des librairies de livres usagés et de quelques organismes isolés, aucun système organisé

9. Le père Jacques Couture est un ancien député de l'Assemblée nationale et un ancien ministre du gouvernement du Québec. À sa retraite de la politique en 1981, il s'installe à Madagascar pour travailler dans un quartier populaire en banlieue de la capitale. Depuis son décès en 1995, le centre qui porte son nom n'a cessé d'œuvrer en faveur du développement du quartier, et ce, à tous les niveaux : santé, culture, économie, agriculture, alphabétisation, métiers.

permettant de donner une «deuxième vie» à la documentation n'est actuellement en place. C'est pourquoi la Fondation met sur pied un réseau québécois de collecte, réemploi et récupération de livres et de périodiques de première et de seconde main.

Par ce réseau, la Fondation veut systématiser la récupération de livres et de périodiques sur tout le territoire et ainsi donner un second souffle à une grande richesse collective par l'application du principe environnemental des «3RVE», soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

Le réseau sera composé de constituantes établies dans plusieurs régions du Québec et ayant leurs propres lettres patentes en tant qu'organismes sans but lucratif distincts de la Fondation. En plus du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le réseau est actuellement implanté dans les régions de Montérégie et Montréal. Sous peu, on prévoit ouvrir deux autres entrepôts dans les régions de Lanaudière (Terrebonne) et Bas-St-Laurent (Rimouski). Ce réseau a trois objectifs principaux: alimenter constamment le stock de livres de la Fondation, recycler le papier des volumes jugés désuets ou inutilisables et servir d'outil de financement pour la Fondation. Ainsi, en plus de contribuer à l'avancement de l'éducation chez les populations du Sud, la Fondation développe un deuxième volet fondamental: agir en matière de conservation de l'environnement. Les surplus financiers des constituantes du réseau viseront la création d'emplois durables ou, le cas échéant, à aider financièrement d'autres constituantes.

### **Les réalisations de la Fondation**

Les livres de la Fondation proviennent de plusieurs milieux: commissions scolaires, bibliothèques publiques et particuliers. Les dons affluent à chaque jour dans les entrepôts de la Fondation.

Depuis les origines de la Fondation, dix-neuf livraisons de livres à douze pays du Sud ont été réalisées par la Fondation ou en collaboration avec une autre organisation non gouvernementale (ONG). Les pays destinataires jusqu'à présent sont: Madagascar, la Guinée, Haïti, le Mali, le Sénégal, la République centrafricaine, l'Argentine, le Lesotho, le Burkina Faso, le

Cameroun, le Togo et la Tanzanie. Au total on a expédié 106 500 livres.

D'autres projets sont en cours: au Sénégal, en Haïti, au Cameroun et en Europe de l'Est, en Moldavie. Comme toutes les réalisations passées de la Fondation, la plupart des projets se feront en étroite collaboration avec d'autres ONG québécoises solidement implantées depuis plusieurs années dans les pays d'intervention. Une telle collaboration permet de s'assurer que les dons arrivent bel et bien à destination et que les livres servent aux fins prévues. De plus, la Fondation a déjà commencé à envoyer ses propres représentants sur le terrain.

### **Sélection des livres et plan de classement**

#### **Le tri des livres**

En premier lieu, il faut préciser que le tri des livres usagés représente le plus grand défi de la Fondation. Cette opération exige de la minutie et du jugement. Un tri organisé et systématique permet d'optimiser le réemploi des livres. Sans cela, il est très facile d'être rapidement embourbé dans la quantité impressionnante de livres récupérés.

Dès que les volumes sont reçus aux entrepôts de la Fondation, le tri se fait de façon à ce que toutes les possibilités de réemploi soient épuisées avant qu'un volume ne soit envoyé à la récupération. En ce sens, les critères de tri suivants sont respectés, en ordre de priorité:

#### **Protection du patrimoine**

Tous les volumes de valeur patrimoniale sont remis gratuitement aux organisations œuvrant dans le domaine (sociétés d'histoire, archives nationales, bibliothèque nationale, etc.).

#### **Collectionneurs ou libraires anciens**

Les livres rares ou de valeur sont évalués par un expert et offerts pour la vente à des bouquinistes ou à des collectionneurs. Des paramètres retenus pour identifier les livres rares sont l'ancienneté, un tirage limité, l'auteur, le nombre d'impressions, les *ex-libris*, les dédicaces, la portée du livres, l'impact du livre sur son époque, les illus-

trations.

#### **Expédition dans les pays du Sud**

Il s'agit des livres répondant aux catégories dont il sera question plus bas.

#### **Prêt aux organismes communautaires**

Des livres neufs peuvent être prêtés à des organismes communautaires québécois œuvrant dans le secteur de l'alphabétisation ou autre.

#### **Vente**

Si les livres n'ont pas été retenus en vertu des critères précédents, ils sont mis de côté pour garnir les tables des ventes ponctuelles auxquelles les libraires de livres usagés sont conviés en priorité et, par la suite, le grand public. Ces ventes servent à l'autofinancement de la Fondation et du réseau. Il est important de mentionner que la Fondation se refuse, après entente avec les libraires de livres neufs et les éditeurs, de vendre des livres neufs à la population. Par livre neuf, la Fondation entend le livre nouveau qui a été édité depuis moins de trois ans.

#### **Récupération**

Tous les autres livres sont vendus aux fins de recyclage.

Afin de s'assurer du respect de ces critères et d'un tri uniforme à la grandeur du réseau, une formation est offerte aux membres du personnel et aux bénévoles. Le but de l'exercice est de garantir la qualité du travail et le bon fonctionnement des opérations.

#### **Le plan de classement**

Avec la quantité de livres qu'elle reçoit et qu'elle retient pour l'expédition dans les pays du Sud, il est fondamental que la Fondation ait un plan de classement des livres et une méthode de travail.

En ce qui concerne les dons faits aux programmes de coopération internationale, le volet prioritaire de la Fondation, les bénévoles et le personnel trient, puis classent les livres en fonction de critères basés sur la pédagogie, la littérature, les livres pour enfants, les livres de référence, etc., et ce, sans orientation idéologique,

politique ou religieuse prédéterminée. Les livres qui véhiculent des valeurs sexistes et racistes sont acheminés au recyclage. Les livres propres à l'expédition sont des livres neufs ou usagés en très bon état. Le matériel se doit d'être de qualité supérieure parce qu'il s'agit de véhiculer une image positive du Québec et de la coopération internationale.

Le plan de classement de la Fondation, pour les livres destinés à l'étranger, est divisé en quatre grandes catégories numériques :

- manuels scolaires et livres pour enfants;
- général (littératures, histoire, philosophie, sciences, santé, techniques, dictionnaires, etc.);
- religions (christianisme ou autres religions);
- périodiques généraux.

Chacune de ces catégories – à l'exception de la quatrième – est elle-même subdivisée en secteurs (ex. : enseignement primaire), ces derniers étant aussi parfois subdivisés de nouveau (ex. : enseignement du français).

Avec un tel plan de classement, il est facile de repérer les livres lorsqu'il est temps de préparer les envois outre-mer. Les tentatives de créer une banque de données comprenant tous les titres se

sont avérées impossibles à réaliser et plus ou moins utiles. C'est pourquoi la Fondation a choisi, jusqu'à présent, d'identifier les boîtes par grandes catégories plutôt que de maintenir un inventaire précis de tous les titres.

### Concertation et collecte structurée de livres

Les Québécois sont de grands producteurs et de grands consommateurs de livres. Toutes proportions gardées, ils en publient même plus que les Français. Tous ces livres circulent énormément et, parfois, le même livre circule entre plusieurs mains.

Le réemploi du livre permet de maximiser son temps de vie et d'encourager la lecture de façon générale, particulièrement dans les pays du Sud. C'est à cette mission que se consacrent quelques organismes, dont la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager.

La philosophie de l'organisme, basée sur le respect des droits humains, de la dignité de la personne et sur un partenariat égalitaire entre les peuples, oblige les préposés de la Fondation à apporter un grand soin au traitement des milliers de livres qui

lui sont donnés. Mais, en bout de ligne, aucun livre n'est gaspillé et même s'il se retrouve au recyclage, il s'agit d'une plus value par rapport à la valeur intrinsèque d'un livre usagé.

La Fondation n'entend concurrencer ni les organismes existants ni les libraires de livres d'occasion. Elle veut plutôt travailler en concertation avec ces intervenants, dans l'espoir que les Québécois de toutes les régions puissent éventuellement bénéficier d'un service structuré de collecte de livres.

En remplacement de Sylvain Gaudreault, Antonin Collard assure la direction par intérim de la Fondation.

Vous pouvez rejoindre monsieur Collard aux numéros de téléphone suivants :

(418) 545-5011 poste 3842  
ou au (418) 545-3133 ;  
<fqicap@uqac.quebec.ca>.

L'adresse de la Fondation est :  
Fondation des parlementaires  
québécois  
Cultures à partager  
555, boul. de l'Université,  
bureau P4-6380,  
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

  
**BICYBEC**  
L'AVENIR DE LA GESTION DE PROGRAMME CARTES

**Fabricant de cartes  
de plastiques**

Veuillez communiquer  
avec notre service à la clientèle

2200, RUE RAMSAY  
ST-HUBERT (QUÉBEC)  
J3Y 2S4

TÉL. : 450.445.8719  
TÉLÉC. : 450.445.8831

  
Une filiale  
de MDC